

TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 23 Juillet 2018

Présents : MM. GOURMAND, DANON, D'AGOSTINO, GRANJON

Assiste : Mme VALDES

ENVOYES A FFF

- Demande de confirmation d'éclairage du stade Docteur Jalenques à Brioude – NNI. 430400101.
- Demande de confirmation d'éclairage du stade Municipal à Chadrac – NNI. 430460101.
- Demande de confirmation d'éclairage du stade Jomard Dury à Belleville – NNI. 690190101.

ECLAIRAGES

Niveau E5

Neuville les Dames : Stade Jean Claude Sollier – NNI. 012720101

Niveau E5 – 198 lux – CU 0.70 – Emini / Emaxi 0.50

Rapport de visite effectué par M. GRANJON - Classement jusqu'au 23 Juillet 2020.

St Just Malmont : Stade Jeannot Brunon – NN. 432050102

Niveau E5 – 183 lux – CU 0.70 – Emini / Emaxi 0.50

Rapport de visite effectué par MM. CHAMALY et GAGNE - Classement jusqu'au 23 Juillet 2020.

Vergongheon : Stade Josphe Pelissero – NNI. 432580101

Niveau E5 – 183 lux – CU 0.70 – Emini / Emaxi 0.47

Rapport de visite effectué par MM. CHAMALY et GAGNE - Classement jusqu'au 16 Juillet 2020.

Monistrol sur Loire : Stade du Monteil – NNI. 431370102

Niveau E5 – 153 lux – CU 0.70 – Emini / Emaxi 0.56

Rapport de visite effectué par MM. CHAMALY et GAGNE - Classement jusqu'au 16 Juillet 2019.

Culoz : Stade Municipal – NNI. 011380101

Niveau E5 – 148 lux – CU 0.71 – Emini / Emaxi 0.44

Rapport de visite effectué par M. GRANJON - Classement jusqu'au 16 Juillet 2019.

Neris les Bains : Stade du Terrage – NNI. 031950101

Niveau E5 – 195 lux – CU 0.72 – Emini / Emaxi 0.56

Rapport de visite effectué par M. GUERRIER - Classement jusqu'au 23 Juillet 2020.

INSTALLATIONS

Niveau 5

Buellas : Stade Legrand Foisy – NNI. 010650101

Niveau 5

Rapport de visite effectué par M. PELLET - Classement jusqu'au 23 Juillet 2028.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Saint Paulien : Stade Guy Roux – NNI. 432160101

Niveau 5 avec AOP du 4 Juillet 2018

Rapport de visite effectué par MM. GAGNE et CHAMALY - Classement jusqu'au 23 Juillet 2028.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Dunières : Stade Dufaure de Citres – NNI. 430870101

Niveau 5 avec AOP du 28 Juin 2018

Rapport de visite effectué par MM. GAGNE et CHAMALY - Classement jusqu'au 23 Juillet 2028.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Sainte Sigolène : Complexe Sportif Antoine Raberin – NNI. 432240101

Niveau 5 avec AOP du 19 Juillet 2017

Rapport de visite effectué par MM. GAGNE et CHAMALY - Classement jusqu'au 23 Juillet 2028.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Saint Just Malmont : Stade Jeannot Brunon – NNI. 432050101

Niveau 5 avec AOP du 28 Juin 2018

Rapport de visite effectué par MM. GAGNE et CHAMALY - Classement jusqu'au 23 Juillet 2028.

Titre 6 – Circulaire 19

A la prochaine échéance de classement décennale, cette installation ne pourra être confirmée en niveau 5 qu'à condition que les vestiaires soient mis en conformité avec le règlement de 2014 (chapitre 1.3).

Le titre 6 s'applique quelle que soit la nature du revêtement de sol de l'aire de jeu.

Niveau Foot à 11**Buellas : Stade Legrand Foisy – NNI. 010650102**

Niveau Foot à 11

Rapport de visite effectué par M. PELLET - Classement jusqu'au 23 Juillet 2028.

DIVERS**Courriers reçus le 16 Juillet 2018**

District de l'Isère : Demande de document pour le stade de Nivolas Vermelle.

District de l'Ain : Demande de classement fédéral du stade de la Craz 1 à Montagnat.

Courriers reçus le 19 Juillet 2018

Mairie de Pusignan : Demande de classement fédéral de l'éclairage du stade l'Equinoxe à Pusignan.

Mairie d'Irigny :

Demande de classement fédéral du Gymnase Champs Villard à Irigny.

Demande de classement fédéral d'éclairage du Gymnase Champs Villard à Irigny.

District de la Loire :

Demande de classement fédéral du stade de la Maison du Pasteur à Mably.

Demande de classement fédéral du stade du Parc à Roanne.

District de la Haute Loire :

Demande de confirmation fédérale d'éclairage du stade Municipal à Chadrac

Demande de confirmation fédérale d'éclairage du stade Jeannot Brunon à St Just Malmont.
Changement de niveau de classement du stade Dufaure de Citres à Dunières.
Demande de confirmation de classement fédéral du stade Guy Roux à St Paulien.
Demande de confirmation de classement fédéral du stade Jeannot Brunon à St Just Malmont.
Demande de confirmation de classement du Complexe Sportif Antoine Raberin à Ste Sigolène.

Courrier reçu le 23 Juillet 2018

District de l'Allier : Reçu le plan de rénovation de la tribune du stade Massot au Puy en Velay.

Le Président,

Le Secrétaire,

Roland GOURMAND

Roger DANON